



## TARIFS ET HONORAIRES

### HONORAIRES DE NEGOCIATION

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020

Selon montant de la transaction :

➤ jusqu'à 15 000 €	forfait de 1 500 € TTC
➤ de 16 000 € et 50 000 €	forfait de 4 000 € TTC
➤ de 51 000 € et 70 000 €	9.00 % TTC
➤ de 71 000 € et 90 000 €	8.50 % TTC
➤ de 91 000 € à 120 000 €	7.50 % TTC
➤ de 121 000 € à 150 000 €	7.00 % TTC
➤ de 151 000 € à 300 000 €	6.00 % TTC
➤ de 301 000 € à 400 000 €	5.00 % TTC
➤ au-delà de 401 000 €	4.00 % TTC

\*Taux de TVA en vigueur

**Honoraires Charge Vendeur.**

### ESTIMATIONS :

Forfait de 100 € TTC si l'estimation n'est pas suivie d'un mandat

### HONORAIRES DE GESTION :

Honoraires de gestion : 25 % TTC